

« La sécurité à vélo, ça passe d'abord par le respect des autres »

Sollicitée par la communauté des communes, l'association Vélo-école Tand'amis était présente le 19 juillet au Bois-Plage afin de sensibiliser les cyclistes.



Au cours de la saison estivale, les membres de l'association prévoient de distribuer près de 2 000 flyers. © H.P

Mardi 4 juillet à Sainte-Marie-de-Ré, mardi 11 juillet à Loix, mercredi 12 juillet à La Couarde. Une véritable série noire d'accidents routiers s'est abattue sur l'île de Ré depuis le début de la saison estivale. Leur point commun ? Ils

impliquaient tous un ou plusieurs cyclistes. Parmi eux, un homme de 85 ans a perdu la vie. Une situation alarmante qui préoccupe la communauté des communes (CdC).

« Cela fait des années que le nombre de cyclistes augmente. Par conséquent, le nombre d'accidents augmente aussi », explique Lina Besnier, vice-présidente déléguée à la mobilité à la CdC et maire de Saint-Clément-des-Baleines. À cet effet, plusieurs actions ont été mises en place. « On a distribué trois affiches de prévention à tous les loueurs de vélo de l'île. Lors d'une réunion en avril, j'ai aussi demandé aux gendarmes d'accentuer la prévention, voire la répression face aux comportements dangereux des cyclistes. »

2 000 piqûres de rappel prévues

À la demande de la CdC, l'association rochelaise Vélo-école Tand'amis aura également sa carte à jouer. Elle sera présente sur les quatre points d'informations vélo, alternativement une fois par semaine toute l'année, afin de sensibiliser les cyclistes qui s'arrêtent. « On a prévu de distribuer

2 000 flyers sur toute la saison », affirme Philippe Aubert, président de l'association, posté ce 19 juillet au rond-point giratoire du Gros Jonc au Bois-Plage. Intitulé le guide « Sécu-Rétais », ce flyer se veut comme une piqûre de rappel des règles à respecter. « On n'est pas là pour fliquer les gens. D'ailleurs, la grande majorité des gens sont compréhensifs et admettent qu'ils ont commis une erreur. »

Une prévention qui, bien qu'indispensable, ne semble pas porter ses fruits. « On voit des comportements dangereux tous les jours. Pas plus tard que ce matin, on a vu un cycliste griller un stop, devant les gendarmes en plus. » Dans la catégorie des infractions qu'ils constatent le plus, le port des écouteurs vient juste après. Complètement interdit lorsqu'on pédale et réprimable d'une amende de 35 euros, ce comportement, principalement vu chez les jeunes, est particulièrement dangereux.

Un problème de fond plus large

« Beaucoup de cyclistes qui viennent sur l'île de Ré ne pratiquent que

pendant les vacances », pense Lina Besnier. Un avis que Philippe Aubert partage, bien qu'il voie, de son point de vue, un problème d'une autre envergure. « C'est pour moi un problème de génération, les gens ne sont pas attentifs aux dangers et autres usagers de la route. La sécurité à vélo, ça passe d'abord par le respect des autres. »

L'éducation au cyclisme dès le plus jeune âge est donc primordiale. Un projet est notamment en cours de développement sur le sujet. « Nous sommes en train de voir avec les municipalités pour proposer des cours de vélo. L'idée nous est venue car des parents viennent régulièrement nous solliciter pour apprendre le vélo à leurs enfants », révèle Philippe Aubert. Le but est donc de proposer des actions de formation concrètes qui s'adressent aux enfants mais également aux parents. « Nombreux sont les adultes à n'avoir jamais fait de vélo ou à ne pas être assez confiants pour en faire en toute sécurité. On les emmène donc apprendre dans la rue, en situation réelle. » ■

Hugo Pilache

Plus d'informations à retrouver sur <https://velo-ecole.fr>